

**La *"fracture numérique"* peut conduire à la création
dans les pays en développement d'un gigantesque
*"ghetto cybérien"***

Alain MODOUX

On ne saurait appréhender les déséquilibres existant entre le Nord et le Sud dans le domaine de la communication et de l'information sans situer le problème dans sa perspective historique et tenter de comprendre en quoi ces déséquilibres sont plus graves au début du XXI^e siècle qu'ils ne l'étaient en 1980, au moment où fut publié le Rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (*"Rapport MacBride"*). Ce retour en arrière est d'autant plus indispensable qu'à l'époque, la communication n'occupait qu'une place marginale dans les programmes des agences occidentales de développement. Aider les pays du Sud dans le domaine hautement stratégique de la communication revenait, en effet, dans les années 1970 et 1980, à fournir aux régimes totalitaires et autoritaires en place dans la plupart de ces Etats, les moyens techniques et financiers de renforcer leur machine de propagande idéologique et politique et de consolider ainsi leur monopole dans le domaine des médias pour mieux contrôler leurs populations

réduites à subir et à se taire. La fin de la "guerre froide" et le processus de démocratisation que la chute du mur de Berlin a enclenché sur tous les continents, ainsi que les formidables progrès technologiques qui, avec le temps, nous ont amenés de la société industrielle à la *société de l'information*, ont confirmé le rôle stratégique de la communication et en ont fait une composante essentielle de toute activité humaine. Si des millions d'individus vivant principalement dans les pays industrialisés ont accès à l'information et à la connaissance grâce aux réseaux électroniques, des centaines de millions d'autres dans les pays en développement en sont privés et sont aujourd'hui cantonnés dans une sorte de *"ghetto cybérien"* qui les tient à l'écart de la *société de l'information* en devenir. Réduire cette criante inégalité est devenu aujourd'hui une préoccupation prioritaire pour l'ensemble de la communauté internationale, organisations intergouvernementales, gouvernements, secteur privé, société civile réunis.

Alain MODOUX (Suisse) est un ancien Sous-directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, le science et la culture (UNESCO). Responsable du secteur de la communication et de l'information, il a notamment représenté l'Organisation au sein de la DOT Force du G8 chargée d'élaborer, entre 2000 et 2001, un Plan d'action pour réduire la fracture numérique. Après avoir pris sa retraite de l'UNESCO en juin 2001, il a ouvert à Genève un bureau de conseil en communication. A ce titre, il assiste notamment le Gouvernement suisse dans le cadre de l'organisation du Sommet mondial sur la Société de l'information (Genève, décembre 2003).

La communication, arme privilégiée de la confrontation idéologique Est/Ouest

Le "*Rapport MacBride*"¹ publié en 1980 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), avait mis en évidence les déséquilibres existant déjà entre les pays industrialisés et les pays en développement en matière à la fois de flux d'informations et de capacités de participer activement au processus de la communication. Ce rapport avait conduit les Nations Unies, et plus particulièrement l'UNESCO, à promouvoir l'instauration d'un *Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* (NOMIC), dont la mise en œuvre devait avoir pour effet de corriger ces déséquilibres. Bien que partant d'une louable intention, le NOMIC est très rapidement devenu un enjeu majeur de la "guerre froide". La dissuasion nucléaire ayant exclu tout affrontement armé direct, l'Est et l'Ouest avaient bien compris, en effet, que la communication était désormais l'arme privilégiée de leur confrontation idéologique. Sa maîtrise leur permettrait soit de conquérir les esprits et les cœurs du camp adverse, soit de faire en sorte que ses propres populations demeurent imperméables à l'influence de l'autre camp. Comme l'a écrit la philosophe Hannah Arendt, "*la force de la propagande totalitaire repose sur sa capacité à couper les masses du monde réel*"². Mais l'Union soviétique était aussi tout à fait consciente de l'avantage peut-être décisif que les développements technologiques allaient offrir au camp occidental, notamment dans le domaine de la transmission de l'information, cela plus particulièrement grâce à la télévision par satellite. Les événements de la deuxième moitié des années 80, qui ont abouti à la chute du mur de Berlin, ont confirmé le bien-fondé de ces appréhensions !

Aussi l'URSS et les pays du bloc communiste, appuyés par les régimes totalitaires et autoritaires du Sud, ont-ils très vite vu dans le NOMIC un instrument leur permettant de légitimer à la fois le contrôle des médias et l'entrave à la libre circulation de l'information, une double exigence qui leur paraissait indispensable pour contrer l'invasion médiatique programmée de l'Occident, en premier lieu de l'Amérique. Usant de l'argument selon lequel il ne pouvait y avoir vraiment de libre circulation de l'information aussi longtemps que sa diffusion était déséquilibrée au profit du Nord (lire l'Ouest), l'Union soviétique et ses allés tirèrent habilement parti de la frustration légitime des pays en développement pour imposer, dans l'enceinte de l'UNESCO, leur interprétation du NOMIC, l'objectif étant de limiter, et si possible d'empêcher la pénétration des grands médias occidentaux dans leur sphère d'influence.

Vingt ans après la publication du "*Rapport MacBride*", les déséquilibres Nord/Sud sont toujours aussi patents

La "guerre froide" appartient désormais à l'Histoire et pourtant personne ne sera étonné que, vingt ans après la publication du "*Rapport MacBride*", les déséquilibres constatés à l'époque entre le Nord et le Sud soient globalement toujours aussi patents. Il convient toutefois d'apporter quelques nuances à ce constat. Dans les années 1970, la majorité des Etats étaient gouvernés par un régime totalitaire ou autoritaire ayant pour préoccupation prioritaire d'étouffer toute velléité de contestation, notamment en exerçant à l'intérieur de leurs frontières un contrôle strict sur les médias d'information. Depuis lors, suite notamment à la chute du mur de Berlin, de nombreux Etats du Sud se sont engagés dans la voie de la démocratie, avec plus ou moins de succès, il est vrai, car certains ont freiné, voire interrompu leur évolution et sont retombés dans l'autoritarisme. Dans les pays en transition démocratique, un des premières mesures des autorités fraîchement élues a été de libéraliser

¹ Rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication "*Voix multiples, un seul monde*", La Documentation Française, Les Nouvelles Editions Africaines, UNESCO, 1980

² Hannah Arendt, "*Les origines du totalitarisme*" (3^e partie, "*Le système totalitaire*"), Seuil, 1972

les médias en créant les conditions nécessaires pour que la liberté de presse, le pluralisme et l'indépendance des médias deviennent des composantes essentielles de la nouvelle société démocratique. C'est ainsi qu'en Afrique subsaharienne, la presse indépendante a connu dans les années 1990 un essor extraordinaire, à l'initiative, dans la plupart des cas, d'éditeurs et de journalistes locaux qui, le plus souvent, disposaient de moyens extrêmement limités, mais qui étaient animés par une volonté farouche de faire entendre leurs voix. Cette remarquable évolution a trouvé sa légitimité internationale dans la *Déclaration de Windhoek sur le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste*, qui a été adoptée en mai 1991, lors d'un séminaire que l'UNESCO et les Nations Unies (DPI) ont organisé conjointement dans la capitale namibienne. Cette *Déclaration*, qui définit les conditions nécessaires à l'établissement d'une presse africaine libre, indépendante et pluraliste, est devenue un texte de référence de portée universelle, surtout depuis que la Conférence générale de l'UNESCO, sur proposition des Etats-Membres africains, l'"a faite sienne" à sa 28^e session, en novembre 1995.

En revanche, l'évolution des médias électroniques africains s'est faite de manière beaucoup plus lente et disparate. Si la télévision est restée presque partout un monopole d'Etat, la radio, par contre, s'est rapidement démocratisée dans un certain nombre de pays. Partant du principe que la radio demeure et demeurera encore longtemps, en Afrique, continent de l'oralité, le média le plus populaire auprès des populations pauvres et analphabètes, plusieurs agences nationales et internationales de développement ont encouragé et soutenu la création de radios rurales et communautaires. C'est ainsi qu'en organisant et animant leur propre média, des centaines de communautés déshéritées et isolées offrent aujourd'hui à leurs membres, en particulier aux femmes, la possibilité de faire entendre leurs voix, de s'exprimer sur les politiques et décisions qui affectent leur vie, de demander que celles-ci répondent à leurs priorités, de réclamer de comptes à leurs dirigeants et, ce faisant, de participer à la vie politique et de se prendre réellement en charge. A cet égard, les radios rurales et communautaires peuvent être considérés comme un véritable instrument de la *gouvernance*.

Alors que jusqu'à la fin des années 1980, l'aide internationale aux médias du Sud est restée très limitée (et pour cause, puisqu'il se serait agi d'assister principalement des médias de propagande aux mains de régimes dictatoriaux), il est intéressant de noter qu'à partir du début des années 1990, l'assistance aux médias indépendants est devenue une composante à part entière de nombreux programmes d'aide au développement, même si, en chiffres absolus, elle reste encore très loin derrière les autres domaines d'assistance.

La position dominante des grands groupes multimédias internationaux

Pour revenir aux déséquilibres Nord/Sud dans le domaine de la communication, bien que d'importantes avancées aient été réalisées dans un certain nombre de pays du Sud en transition démocratique au niveau des médias traditionnels, presse écrite et radio principalement, des avancées encore plus significatives ont été accomplies dans les pays industrialisés du Nord, grâce aux progrès technologiques. Aussi peut-on craindre qu'entre 1980 et 2000, les déséquilibres se soient encore accentués, au niveau des capacités de production et de diffusion notamment. L'influence des grandes agences de presse occidentales, si décriées à l'époque du NOMIC, a fait place aujourd'hui à celle des grands groupes multimédias internationaux, qui ont les capacités de regrouper sous la même enseigne la production, la diffusion et la distribution d'une gamme de produits répondant aux exigences de tous les médias (texte, son, image, données, etc.). Ces groupes multimédias internationaux sont en mesure non seulement de couvrir en direct les grands événements de la planète, mais aussi d'en assurer la diffusion, en temps réel, en quelque endroit du globe que ce soit, ignorant à la fois les obstacles naturels de la géographie et les frontières politiques des Etats. Grâce au satellite, les informations qui autrefois devaient transiter, dans

certains pays, par le bureau de la censure, "tombent du ciel et pénètrent par le toit" directement chez l'utilisateur, par l'intermédiaire d'une antenne parabolique de télévision, du câble ou de l'Internet.

Si la position dominante des grands groupes multimédias est particulièrement spectaculaire au moment des crises internationales et lors d'événements exceptionnels, elle est aussi bien réelle dans la programmation quotidienne, que soit au niveau des programmes d'information, de distraction, voire d'éducation. Il faut toutefois mettre en évidence un phénomène intéressant : ce ne sont plus seulement les grandes sociétés occidentales, notamment américaines, qui sont les principaux fournisseurs de programmes audiovisuels : depuis quelques années, divers pays du Sud comme le Brésil, le Mexique, l'Inde, l'Égypte, pour ne citer que ces quelques exemples, se sont fait une place solide sur le marché audiovisuel international, notamment au niveau régional, venant ainsi troubler la traditionnelle dichotomie Nord/Sud qui a caractérisé les échanges dans le domaine des médias. Les grandes nations régionales d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du monde arabe, grâce à leur potentiel démographique et à leur homogénéité culturelle et linguistique, sont devenues d'importants pôles de création, de distribution et de diffusion. À leur tour, elles sont parfois accusées d'"*impérialisme culturel*" par leurs "petits" voisins, pauvres et ... moins pauvres ! Les petits pays d'Europe, en effet, ne sont pas loin de partager les mêmes sentiments à l'égard de leurs grands voisins que sont la France, l'Allemagne ou la Russie !

L'information et la connaissance au cœur de tous les secteurs de l'activité humaine

Avec l'avènement de la *société de l'information*, l'information et la connaissance sont au cœur de tous les secteurs de l'activité humaine : l'information sur les prix et les biens permet aux marchés de fonctionner ; l'information sur les maladies, leur prévention et leur traitement, est à la base de toute politique de santé ; l'information sur le monde dans lequel nous vivons est source d'éducation ; l'information conditionne la bonne gouvernance. Or c'est précisément l'information qui manque le plus aux pays du Sud et il est de plus en plus reconnu que cette carence constituera et constitue déjà un obstacle majeur pour leur développement. Ainsi le fossé existant depuis toujours entre les nantis et les pauvres va-t-il encore se creuser, au fur et à mesure que les régions développées de la planète mettent en place la *société de l'information*. Au fossé Nord/Sud caractérisant les disparités socio-économiques s'ajoute désormais une nouvelle dimension, que l'on appelle communément la "*fracture numérique*" ou, en anglais, le "*digital divide*".

Ils sont aujourd'hui des milliards à n'avoir aucun accès aux technologies de l'information et de la communication. À cet égard, l'insuffisance des infrastructures des télécommunications est évidemment cruciale. Selon les données les plus récentes de l'Union internationale des télécommunications (UIT), 83 pays ont 10 lignes de téléphone pour 100 habitants et il existe encore 25 pays disposant d'une seule ligne pour 100 habitants³. De plus, le coût des équipements électroniques (PC) et des logiciels que l'on trouve sur le marché international est disproportionné par rapport aux revenus misérables de l'immense majorité des hommes et femmes vivant dans les pays en développement. Ces équipements sont d'ailleurs considérés par beaucoup comme inadaptés aux réels besoins des utilisateurs potentiels, parce que trop sophistiqués et offrant des possibilités le plus souvent inexploitées, donc inutiles. À ces barrières viennent s'ajouter celles créées par les tarifs souvent prohibitifs des communications téléphoniques et de l'accès à l'Internet. Il est tout de même paradoxal de constater que ces tarifs ne cessent de diminuer dans les pays industrialisés, alors qu'ils restent élevés dans la plupart des pays en développement, où les télécommunications, en demeurant un monopole de l'État, ne sont pas soumises au jeu de la concurrence. Il est

³ Données juin 2002

impératif que les politiques tarifaires et les prix pratiqués pour l'accès à l'Internet soient adaptés aux capacités économiques des pays en développement et des zones reculées défavorisées.

La dimension humaine de la fracture numérique

Si le problème des infrastructures explique en partie l'existence de la *fracture numérique*, il serait faux de croire qu'il en constitue la seule facette. La *fracture numérique* a également une dimension humaine liée aux problèmes que l'individu peut rencontrer lorsqu'il se trouve face à la technologie. Il convient de citer en premier lieu la formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui est en partie tributaire du niveau d'éducation de la personne concernée. Il est évident qu'un homme ou une femme analphabète ou souffrant d'illétrisme aura beaucoup de peine à se familiariser avec ces technologies et à en faire usage de manière optimale. La barrière linguistique est aussi un véritable handicap pour qui ne connaît pas l'une ou l'autre des grandes langues internationales, en premier lieu l'anglais, qui est devenu, *de facto*, la langue universelle. Cette prédominance de l'anglais ne doit pas décourager les internautes de créer des contenus dans leur langue maternelle, aussi minoritaire soit-elle ! Le multilinguisme sur les réseaux électroniques, en particulier l'Internet, est une condition "*sine qua non*" de la sauvegarde de la diversité culturelle dans la *société de l'information*.

Un autre problème délicat est celui de la préservation du domaine public, mis à mal par la commercialisation croissante de l'information et de la connaissance. De nombreuses informations, qui ont été considérées jusqu'ici comme essentielles à l'éducation ou à l'épanouissement culturel de l'individu et qui, de ce fait, ont appartenu au domaine public, ne sont plus accessibles à tous, car elles sont désormais protégées sur le plan de la propriété intellectuelle ou du *copyright*. L'accès à ces informations est donc devenu payant et il demeure, par conséquent, fermé aux utilisateurs les plus pauvres, dont la majeure partie se trouve dans les pays en développement. A l'inverse, beaucoup d'œuvres ou de créations réalisées par des artistes ou techniciens de pays du Sud restent sans protection, vu le coût des démarches à entreprendre pour les protéger. Cette profonde inégalité, qui interpelle à la fois l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'UNESCO, constitue un défi éthique de taille pour la communauté internationale. Les lois du marché, à elles seules, ne peuvent représenter la solution. Un juste équilibre doit être trouvé entre les intérêts privés axés principalement sur la commercialisation de l'information et l'intérêt général, qui exige qu'une partie de cette information appartienne au domaine public et, par conséquent, demeure accessible à tous et partout dans le monde.

Cela dit, il est légitime que soient protégés les droits des créateurs. Néanmoins, il est tout aussi essentiel de préserver les exceptions à ces droits déjà communément admises, parmi lesquelles la doctrine de l'usage loyal (le "*fair use*"). Certains souhaiteraient réduire ces exceptions. Aussi, alors même que nous nous engageons dans un environnement de réseaux électroniques permettant un accès plus facile aux connaissances, ce délicat équilibre inhérent au régime de la propriété intellectuelle devrait-il être maintenu, afin de pouvoir réutiliser certaines œuvres, sans risquer d'être en infraction avec les règles relatives aux droits d'auteur. De plus, il est un fait notoire que les droits relatifs à la propriété intellectuelle sont concentrés dans un nombre restreint de pays industrialisés. C'est pourquoi l'exigence de la diversité culturelle pourrait être sérieusement mise en péril par le renforcement de ces droits dans l'environnement électronique, car il est évident que ceux-ci rendent aléatoire la participation de la plupart des pays en développement dans le domaine de la création. Ce renforcement pourrait aussi devenir un obstacle majeur à l'enseignement à distance, où le système actuel des licences constitue un frein pour son expansion universelle.

L'Internet dérange un certain nombre de pouvoirs établis

Last but not least, un certain nombre de régimes autoritaires ou totalitaires du Sud, mus par des considérations politiques ou sécuritaires notamment, contribuent eux-mêmes à aggraver les effets de la *fracture numérique*, en empêchant leurs populations, par des mesures restrictives de toutes sortes, d'avoir un libre accès à l'information disponible sur le *web*. Car l'Internet dérange, voire dérouté un certain nombre de pouvoirs établis. Toutefois, à la différence des moyens d'expression traditionnels reposant notamment sur le papier ou la pellicule, son contrôle est beaucoup plus aléatoire, car sa nature immatérielle le rend quasiment insaisissable. C'est ce qui explique probablement que, dans plusieurs pays en développement, l'Internet bénéficie de la part des autorités d'une attitude beaucoup moins restrictive que les médias traditionnels (voir "*Press Freedom Survey 2001*" publié par *Freedom House*, New York⁴).

Les mesures restrictives pour limiter l'accès à l'Internet sont multiples. Elles peuvent être d'ordre financier (taxes et tarifs prohibitifs), technique (imposition de logiciels filtrants ou bloquants au niveau des serveurs), administratif (obligation faite aux utilisateurs de s'enregistrer auprès des autorités du pays) ou législatif (lois obligeant les fournisseurs d'accès à rendre inaccessibles les sites dont le contenu est jugé contraire à certaines exigences morales, politiques, sécuritaires, religieuses, etc.). Ainsi l'Internet vient-il s'ajouter à la longue liste des moyens d'expression victimes des ciseaux d'Anastasia. Dans plusieurs pays, le non-respect des restrictions peuvent valoir à leurs contrevenants de lourdes sanctions, y compris l'emprisonnement, comme c'est le cas en Chine. Ce dernier pays est d'ailleurs plein de paradoxes : alors que l'accès à l'Internet y est sévèrement réglementé, le nombre des internautes connaît une hausse tout à fait spectaculaire. Estimé à 37 millions en janvier 2002, il devrait atteindre les 50 millions à la fin de cette même année !

Bien que l'Internet soit soumis à des restrictions plus ou moins sévères selon les pays, il constitue une formidable espérance pour des millions d'individus qui, dans le passé, étaient cantonnés dans le silence et condamnés à rester sans voix par la volonté de leurs dirigeants. Grâce à l'Internet, ces hommes et ces femmes peuvent désormais sortir de leur isolement ou s'affranchir de la censure et exercer librement leur droit "*de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées*", comme le stipule l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils sont en train de conquérir, sur le plan de l'information, leur "souveraineté personnelle".

Mais il n'en reste pas moins que ces millions d'internautes ne représentent toujours qu'une petite minorité dans les pays en développement, voire une infime minorité dans les pays les plus défavorisés. Selon le PNUD, on compte environ 500 millions d'internautes dans le monde en 2002, dont 72% dans les pays industrialisés, lesquels ne regroupent que 14% de la population mondiale⁵. Des centaines de millions, pour ne pas dire des milliards d'hommes et de femmes demeurent donc exclus de la "*société de l'information*". Le fossé se creuse non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi à l'intérieur du Sud, entre les élites des villes et les populations les plus défavorisées vivant dans les banlieues des mégapoles et les zones rurales. A une échelle plus réduite certes, cette dichotomie se présente également dans le Nord, où le chômage et l'illétrisme (10 et 20% de la population, selon les pays) sont devenus les principaux facteurs d'exclusion. Le PNUD, dans son *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, évalue à 100 millions le nombre d'individus qui, dans les pays industrialisés, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il n'est pas difficile de concevoir que ce sont autant d'exclus de la "*société de l'information*".

⁴ www.freedomhouse.org

⁵ Rapport mondial sur le développement humain 2002, PNUD

Les "info-pauvres", nouveaux ilots du 21e siècle

La question de la *fracture numérique* est devenue un sujet de préoccupation prioritaire pour la communauté internationale. Chacun a compris que ce formidable défi ne pouvait être relevé par les seules entités gouvernementales et intergouvernementales (acteurs politiques). Il est essentiel que le secteur privé, qui réunit les principaux acteurs économiques, et la société civile, qui représente avant tout les acteurs sociaux, soient étroitement associés à la réflexion. C'est dans cet esprit que le G8, qui regroupe les pays les plus industrialisés de la planète, a adopté lors du Sommet de Gènes, en juillet 2001, un plan d'action précisant le rôle des technologies de l'information et de la communication dans les stratégies de développement et leur contribution à la lutte contre la pauvreté. Préparé par un groupe d'experts internationaux réunis sous le vocable de "*DOT Force*", ce plan d'action ("*Genoa Plan of Action*") préconise une série de mesures concrètes visant à créer les conditions pour que, dans les années à venir, chacun puisse participer à la *société de l'information* et en partager les avantages. De son côté, l'Organisation des Nations Unies a mis sur pied un groupe de travail intitulé "*UN ICT Task Force*" composé d'experts représentatifs des différentes catégories d'acteurs et des diverses régions du monde. Plusieurs autres initiatives du même type ont été prises ces dernières années, notamment par les milieux économiques. On peut citer, à titre d'exemples, la "*Global Digital Divide Initiative*", lancée par le Forum économique mondial de Davos, à laquelle travaillent plusieurs grandes entreprises du secteur privé, ainsi que la "*Digital Opportunity Initiative*", née de la coopération entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la fondation Markle (société civile) et Accenture (secteur privé). Mais l'initiative la plus ambitieuse et politiquement la plus délicate est celle prise par l'Union internationale des Télécommunications (UIT), soutenue par l'ensemble des Etats et du système des Nations Unies. Il s'agit du *Sommet mondial sur la Société de l'information* qui devrait réunir tous les acteurs concernés, soit l'ensemble des Etats membres des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, le secteur privé et la société civile. Il est prévu qu'il se déroule en deux sessions, la première à Genève en décembre 2003, la seconde à Tunis en 2005. La *fracture numérique* devrait constituer le thème central de cette importante réunion au sommet.

Dans les années 1970 et 1980, on pouvait légitimement craindre que l'aide au développement dans le domaine de la communication ne profitât en premier lieu aux régimes autoritaires du Sud en leur permettant de renforcer leur machine de propagande idéologique et politique. Au contraire, au début du 3^e millénaire, cette aide consiste avant tout à donner aux hommes et aux femmes dans les pays en développement, les moyens d'accéder à l'information et à la connaissance. Mais l'ampleur de la *fracture numérique* est telle que sa réduction exige un immense effort solidaire de la part des pays industrialisés, comme elle demande aussi la mise en place d'un nouveau partenariat réunissant, autour d'un objectif commun, les acteurs politiques, économiques et sociaux du Nord et du Sud. C'est à ce prix que l'on pourra éviter que ne se constitue en marge d'une minorité privilégiée, les "*info-riches*", un gigantesque "*ghetto cybérien*", où seraient relégués les millions d'individus exclus de la *société de l'information*, les "*info-pauvres*", nouveaux ilots du 21^e siècle.

Alain MODOUX
Genève, le 15 août 2002